

comptes annuels



VIVRE, C'EST RESPIRER

COMPTES ANNUELS 2007

LUNGENLIGA SCHWEIZ
LIGUE PULMONAIRE SUISSE
LEGA POLMONARE SVIZZERA
LIA PULMUNARA SVIZRA



Bilan au 31 décembre 2007

	Commentaires	2007 CHF	2006 CHF
Actif			
Actif circulant		13 324 813	10 127 330
Liquidité	1	6 832 203	6 487 682
Titres	2	4 521 383	2 622 849
Créances pour livraisons et prestations	3	12 500	154 074
Créances de proches	4	1 555 453	637 514
Autres créances		224 910	37 290
Compte de régularisation actif	5	178 364	187 921
Actif immobilisé		642 764	307 733
Participation LOX	6	1	1
Prêt LOX		275 000	0
Actif corporel mobile	7	96 835	64 641
Immobilisations incorporelles	8	223 423	181 021
Actif immobilisé affecté (fortune des fonds) Fonds Koch-Brunner	9	47 505	62 070
Total actif		13 967 577	10 435 063
Passif			
Capitaux étrangers à court terme		6 300 987	6 234 008
Engagements envers de livraisons et de prestations	10	569 546	478 356
Obligations envers des proches	11	4 486 857	4 796 429
Autres obligations	12	192 729	301 530
Compte de régularisation passif	13	1 051 855	657 693
Capitaux étrangers à long terme		48 000	38 400
Provisions	14	48 000	38 400
Fonds avec affectation limitée (fonds de produits)	15	817 008	823 744
Capital de l'organisation	16	6 801 582	3 338 911
Capital libre généré		2 590 835	2 595 835
Fonds libres		4 215 747	748 076
Résultat de l'exercice		-5 000	-5 000
Total passif		13 967 577	10 435 063

Compte d'exploitation 2007

	Commentaires	2007 CHF	2006 CHF
Produits d'exploitation			
Produits de campagnes de collecte de fonds	17	4 947 826	3 605 281
Dons		3 982 710	3 462 472
Legs		965 117	142 809
Produits pour prestations fournies	18	8 082 180	5 635 587
Mandats publics	19	4 435 050	2 002 348
Confédération OFSP		735 471	797 347
Confédération OFAS		3 580 840	1 160 001
Confédération DDC		118 739	45 000
Autres produits d'exploitation		530 819	745 637
Prestations de service en faveur de tiers	20	2 124	101 533
Sponsoring	21	85 613	129 164
Contributions des participants Vacances & Formation continue		216 599	185 046
Produits provenant de proches	22	193 215	179 013
Pertes sur débiteurs		586	-11 099
Divers		32 682	161 980
Contributions des Ligues pulmonaires cantonales		3 116 311	2 887 602
Contributions ordinaires	23	2 337 419	2 023 452
Contributions affectées	24	778 893	864 150
Total des produits d'exploitation		13 030 007	9 240 868

	Commentaires	2007 CHF	2006 CHF
Charges d'exploitation			
Charges directes de projets	25	6 876 323	6 159 363
Frais de personnel	26	2 245 082	2 095 484
Frais de voyage et de représentation		51 018	71 607
Frais de campagne de collecte de fonds		1 252 908	1 178 203
Conception, création, honoraire		114 779	66 871
Distribution, production		629 760	722 644
Communication		16 441	9 878
Adresses		293 355	176 035
Ports, frais bancaires et postaux, autres		198 573	202 776
Charges de projets		3 095 823	2 593 634
Frais d'entretien		31 153	16 138
Charges en matière de recherches	27	80 000	125 000
Amortissements		120 339	79 296
Frais administratives	28	649 572	585 996
Frais de personnel		426 841	388 211
Frais de voyage et de représentation		7 815	5 330
Charges d'exploitation		204 466	185 347
Frais d'entretien		3 850	2 540
Amortissements		6 599	4 569
Total des charges d'exploitation		7 525 895	6 745 359
Versement de l'excédent de Fundraising	29	-2 212 342	-2 072 906
Résultat d'exploitation		3 291 769	422 603
Résultat financier	30	164 165	51 009
Produits financiers		173 165	85 060
Charges financières		-9 000	-34 051
Résultat annuel sans résultat des fonds affectés		3 455 934	473 612
Résultat des fonds affectés		6 736	58 117
Attribution		-594 919	-14 159
Utilisation		601 655	72 276
Résultat annuel avec résultat des fonds affectés		3 462 670	531 730
Résultat des fonds libres		-3 467 671	-536 730
Attribution		-3 816 901	-536 730
Utilisation		349 230	0
Résultat annuel		-5 000	-5 000

Tableau de financement

	2007 CHF	2006 CHF
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat annuel sans variation de fonds	3 455 935	473 612
Amortissement d'immobilisations corporelles	126 938	83 865
Constitution / dissolution de provisions	9 600	9 600
Diminution / (Augmentation) titres	-1 898 534	-612 282
Diminution / (Augmentation) créances	-963 985	-220 774
Diminution / (Augmentation) comptes de régularisation actif	9 557	278 553
(Augmentation) / Diminution autres dettes financières à court terme	-327 183	741 321
(Augmentation) / Diminution comptes de régularisation passif	394 162	72 104
Total Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	806 490	825 999
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		
Investissements en immobilisations corporelles	-94 520	-35 713
Investissements en immobilisations financières	-275 000	-
Investissements en immobilisations incorporelles	-107 014	-83 489
Désinvestissements immobilisations financières	14 566	22 120
Total Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-461 969	-97 082
Total Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Total Flux de fonds	344 521	728 918
Justification des liquidités		
Etat initial disponibilités	6 487 682	5 758 764
Etat final disponibilités	6 832 203	6 487 682
Diminution (-) / Augmentation (+) des liquidités	344 521	728 918

En 2007, nous comptons sur des intérêts de CHF 164 538 comme recettes (pas de dépenses).

Pas de recettes ou de dépenses de produits de participation ou d'impôts sur le bénéfice.

Tableau de variation du capital (en CHF)

Moyens provenant du financement propre	Existant initial au 1.1.2007	Dotation	Transfert de fonds internes	Utilisation	Existant final au 31.12.2007
Capital libre généré (accumulé)	2 595 835		-5 000		2 590 835
Fonds libre information	192 186	177 887			370 073
Fonds libre pour malades chroniques	56 160				56 160
Fonds libre contre le tabagisme	370 000	482 245		-19 265	832 980
Fonds libre i-care plus	129 730	960 000		-21 109	1 068 621
Fonds libre Projets	-	2 196 769		-308 856	1 887 913
Résultat de l'exercice	-5 000	-5 000	5 000		-5 000
Capital de l'organisation	3 338 911	3 811 901	-	-349 230	6 801 582
Moyens provenant de fonds					
Fonds Tuberculose	761 673	594 294		-586 219	769 748
Fonds Koch Brunner	62 071	625		-15 436	47 260
Fonds Enfants et adolescents	-				-
Capital des fonds avec affectation limitée	823 744	594 919	-	-601 655	817 008

Principes d'établissement du bilan et d'évaluation

Clôture selon Swiss GAAP RPC

La présentation des comptes suit les recommandations Swiss GAAP RPC, ce qui répond aux exigences pour les organisations avec le label de qualité ZEWO qui collectent des fonds. La comptabilité et la présentation des comptes répondent ainsi aux dispositions légales, aux directives de la Fondation ZEWO, aux statuts de la LPS ainsi qu'aux règles Swiss GAAP RPC. Le compte annuel reflète la situation réelle de l'état de la fortune, des finances et des recettes de la Ligue pulmonaire suisse. Sont valables les bases d'évaluation selon le concept-cadre de Swiss GAAP RPC. La présente clôture des comptes selon les recommandations Swiss GAAP RPC tient aussi lieu de clôture des comptes selon le droit commercial. Les comptes annuels ont été bouclés selon les recommandations remaniées de Swiss GAAP RPC (valables dès le 1^{er} janvier 2007). La présentation des comptes de l'année précédente a été adaptée en conséquence.

Au cours de l'année passée sous revue, le projet-pilote «Reporting RPC» a été lancé avec des Ligues pulmonaires cantonales sélectionnées à cet effet. L'objectif est d'obtenir un compte consolidé pour le groupe des Ligues pulmonaires selon les consignes de Swiss GAAP RPC.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation répondent aux consignes de Swiss GAAP RPC. Cela signifie concrètement que les indications correspondent à ce qui suit:

- Les liquidités à la valeur nominale.
- Les titres à leur cours. Les extraits de dépôt au 31 décembre 2007 servent de base à l'évaluation du cours de ces titres.
- Les créances à leur valeur nominale, sous déduction des provisions nécessaires dans le cadre des provisions pour dépréciation d'actifs uniques. Nous n'avons procédé à aucune rectification de valeurs forfaitaires dans l'esprit d'une provision pour créances douteuses (ducroire).
- Placement de capitaux sous déduction des rectifications de valeur.
- Pour les actifs fixes mobiles et les actifs immatériels, l'évaluation se fait d'après les valeurs d'acquisition, sous déduction des rectifications de valeur nécessaires en économie de gestion. Les amortissements se font linéairement d'après les valeurs d'acquisition et sur la durée d'utilisation estimée en économie de gestion. Les durées d'amortissement suivantes ont été prises en considération:

Mobilier	8 ans
Infrastructures TI (ordinateurs, serveur, logiciels standard)	3 ans
Logiciel de business (actifs immatériels)	5 ans
Machines de bureau	3 ans
- Pour les actifs fixes mobiles, la limite des montants à porter à l'actif est de CHF 1000.–, autrement dit seules les acquisitions dépassant mille francs sont portées à l'actif.
- Les valeurs immatérielles produites par la LPS elle-même ne figurent pas à l'actif.
- Des réserves sont constituées pour des obligations probables qui existeraient au jour de référence du bilan et dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais évaluables.
- Capital étranger aux valeurs nominales.
- Toutes les indications numériques sont exprimées en CHF et ont été arrondies.
- Devises étrangères: les actifs et les passifs en devises étrangères sont évalués au cours bancaire au jour de référence du bilan. Les produits, recettes et charges en devises étrangères sont convertis en francs suisses au cours du jour en question.

Position	31.12.2007	31.12.2006
EUR	1.66	1.60
USD	1.13	1.22

Cercle des proches

Nous entendons par ce terme les 24 Ligues pulmonaires cantonales, la Coopérative LOX, le Don suisse pour les malades pulmonaires et tuberculeux, le Centre pour l'allergie, la peau et l'asthme aha! et, enfin, la Société suisse de pneumologie (SSP).

Commentaires du bilan et du compte d'exploitation

1. Liquidités

L'augmentation des liquidités de CHF 344 521 est essentiellement due au fait que les ressources provenant de l'Office fédéral des assurances sociales n'ont pas été totalement versées aux Ligues pulmonaires cantonales ainsi qu'à une augmentation des recettes provenant des dons et de legs.

2. Titres

Position en valeur cotée en CHF	2007	2006
Obligations		
suisses en CHF	1 878 172	2 155 832
étrangères en CHF	0	60 450
étrangères en monnaie étrangère	389 815	293 971
Obligations au total	2 267 987	2 510 253
Actions suisses	253 396	112 596
Placement à terme (>90 jours)	2 000 000	0
Total des titres	4 521 383	2 622 849

La stratégie de placement a pour objectif de préserver les valeurs financières investies et de produire un taux de rendement raisonnable sur le long terme. La Ligue pulmonaire suisse place par principe ses propres ressources à hauteur maximale de son capital propre. Nous pouvons également placer à court terme des moyens financiers dont nous n'avons pas besoin immédiatement. La stratégie de placement est «défensive mais avec retenue». Les placements sont opérés en tenant compte des liquidités dont nous avons besoin et ils sont opérés par périodes. Les durées d'échéance sont adaptées au fur et à mesure en fonction de la situation et de l'évolution des taux d'intérêts ayant cours sur le marché. Les ressources financières ne peuvent être investies dans des placements qui porteraient directement préjudice à la santé des êtres humains ou à l'environnement.

3. Créances pour livraisons et prestations

Les créances émanant de projets se répartissent de la manière suivante:

Position en CHF	2007	2006
Coordination et développement de la thérapie à domicile	0	7 000
Information et prévention	10 000	1 914
Tuberculose	0	1 337
Formation continue	2 500	51 470
Air intérieur / air extérieur	0	90 000
Total des créances provenant de projets	12 500	151 721
Autres créances pour livraisons et prestations	0	2 353
Total	12 500	154 074

4. Créances de proches

L'augmentation au sein des Ligues pulmonaires cantonales est due au fait que les décomptes à ces Ligues ont été faits bien plus tard qu'en 2006, à telle enseigne que de nombreux versements n'ont été opérés en faveur des Ligues qu'au cours de la nouvelle année. Dans la rubrique «Autres proches», l'augmentation est due du fait que nous avons reçu de gros montants provenant de legs au profit du Don suisse; on notera cependant que la plus grande part, soit CHF 398 187, sera versée aux Ligues pulmonaires cantonales en 2008 seulement.

Position en CHF	2007	2006
Ligues pulmonaires cantonales	730 615	322 534
Autres proches	837 338	314 980
Total	1 555 453	637 514

5. Compte de régularisation actif

Les positions principales comprennent le paiement anticipé à l'Orphan Lung Disease Registry pour l'exercice 2008 (CHF 25 000), le compte réfléchi pour les mailings de novembre 2007 sollicitant des dons (CHF 76 406) et les intérêts qui ont couru dans les placements à terme et les titres (CHF 48 543).

Les dépenses pour des projets dans la nouvelle année se présentent de la manière suivante:

Position en CHF	2007	2006
Logiciel i-care pour la gestion de patients	0	250
Tuberculose	1 414	9 075
Information et prévention	12 742	75
Fundraising	78 712	129 215
Thérapie à domicile	3 158	2 990
PROSPREH*	27 524	0
Air intérieur	5 876	0
Total des dépenses pour des projets dans la nouvelle année	129 426	141 605
Autres délimitations dans le compte de régularisation actif	48 938	46 316
Total	178 364	187 921

* Prestations ayant pour objet de soutenir et de promouvoir la réadaptation des personnes handicapées

6. Participation et prêt LOX

La valeur nominale de la participation à la LOX s'élève à CHF 45 000. Cette somme représente un taux de participation de 18,3%. Cette participation a subi une rectification de valeur à la suite de l'assainissement de la LOX opéré en 2003. En 2007, un crédit de liquidité de CHF 275 000 a été accordé à la Coopérative LOX.

7. Actif corporel mobile

Position en CHF	Effectif au 1.1.2007	Augmentations	Diminutions	Extournes	Effectif au 31.12.2007
Valeur d'acquisition					
Mobilier et installations	146 592	50 759	0	0	197 351
Machines de bureau	7 875	1 974	0	0	9 849
Informatique	176 127	34 793	-2 905	0	208 015
Appareils pour la thérapie à domicile	0	6 995	0	0	6 995
Total	330 594	94 521	-2 905	0	422 210
Amortissements cumulés					
Mobilier et installations	112 294	24 362	0	0	136 656
Machines de bureau	3 960	4 570	0	0	8 530
Informatique	149 699	31 063	-2 905	0	177 857
Appareils pour la thérapie à domicile	0	2 332	0	0	2 332
Total	265 953	62 327	-2 905	0	325 375
Total de la valeur comptable nette de l'actif corporel	64 641				96 835

La valeur de l'assurance-incendie des actifs corporels mobiles a été augmentée au mois d'octobre 2007 de CHF 400 000 à CHF 1 300 000.

8. Actifs immatériels

Position en CHF	Effectif au 1.1.2007	Augmentations	Diminutions	Extournes	Effectif au 31.12.2007
Valeur d'acquisition					
Logiciels	5 476	37 014	0	0	42 490
Gestion d'adresses	242 241	10 000	0	0	252 241
Autres actifs immatériels	0	60 000	0	0	60 000
Total	247 717	107 014	0	0	354 731
Amortissements cumulés					
Logiciels	1 825	14 163	0	0	15 988
Gestion d'adresses	64 871	50 448	0	0	115 319
Autres actifs immatériels	0	0	0	0	0
Total	66 696	64 611			131 307
Total de la valeur comptable nette des actifs immatériels	181 021				223 424

Pour les actifs immatériels, il s'agit de l'acquisition de logiciels et de la gestion intégrée des adresses qui sont en particulier exploitées pour la collecte de fonds (Fundraising). Jusqu'au milieu de l'année 2005, les adresses des donateurs et donatrices de la Ligue pulmonaire étaient gérées par un Centre de calcul externe à la LPS. Depuis le deuxième semestre de cette même année 2005, ces adresses sont gérées par une banque de données interne à la Ligue pulmonaire. Le montant qui figure ici comprend toutes les dépenses relatives à l'installation et à l'acquisition des licences nécessaires. Par ailleurs, la Ligue pulmonaire a fait l'acquisition d'une autre application de banque de données afin de

réaliser un «Datawarehouse Ligue Pulmonaire DWL». La tâche de la Datawarehouse de la Ligue pulmonaire consiste en la préparation systématique et apurée des données du groupe de la Ligue pulmonaires pour le Controlling du groupe.

9. Placements financiers du Fonds Koch-Brunner

Les placements à affectation déterminée comprennent les capitaux d'épargne placés auprès de la Banque cantonale de Berne. Ces capitaux d'épargne sont réduits de l'ampleur de l'utilisation du capital à des fins déterminées, dont les intérêts cumulent ledit fonds.

10. Engagements envers des livraisons et des prestations

Position en CHF	2007	2006
PROSPREH*	30 421	30 125
Cours**	7 732	8 173
Enfants et adolescents	10 192	22 202
Logiciel i-care de gestion de patients	22 686	43 761
Normes comptables dans toutes les Ligues	233	0
Management de qualité	7 483	0
Centre de compétence Tuberculose	6 267	15 534
Air intérieur	89 998	8 001
Promotion de la santé / air extérieur	1 690	2 982
Coordination et développement de la thérapie à domicile	3 339	3 555
Information et prévention	192 905	135 023
Fundraising	174 604	184 780
Total des engagements envers des projets	547 550	454 136
Autres engagements envers de livraisons et de prestations	21 996	24 220
Total	569 546	478 356

* Prestations ayant pour objet de soutenir et de promouvoir la réadaptation des personnes handicapées

** Il s'agit ici de cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des Ligues pulmonaires cantonales.

11. Obligations envers des proches

La diminution de la rubrique intitulée «Obligations envers des proches» est due pour l'essentiel à la dissolution des ressources de la subvention fédérale non réparties et inscrites comme obligation et à leur versement dans des fonds, aux obligations de reversement plus élevé provenant de la collecte de fonds ainsi qu'aux postes créditeurs des Ligues, également plus élevés sur la base du décompte ultérieur intervenant juste avant la fin de l'exercice.

12. Autres obligations

Il s'agit pour l'essentiel de la taxe sur la valeur ajoutée due (CHF 165 371).

13. Compte de régularisation passif

Les positions essentielles du compte de régularisation passif comprennent l'obligation de remboursement plus élevé des Ligues pulmonaires cantonales pour l'exercice 2007 (CHF 523 541) étant donné que le déficit de couverture à la charge des Ligues pulmonaires cantonales est inférieur aux montants des acomptes fournis. Il s'agit aussi du poste des vacances que le personnel n'a pas encore fait valoir et des heures supplémentaires

du personnel (CHF 101 589). D'autres positions importantes sont constituées par le transfert destiné à la lutte internationale contre la tuberculose qui, lui, n'a pas encore été opéré (CHF 44 000), l'acquisition des droits du sigle «powerlungs» (CHF 50 000) et d'une partie d'un legs versée en trop (CHF 50 190).

14. Provisions

Cette rubrique de provisions concerne un engagement de prévoyance-vieillesse en faveur de la veuve d'un ancien directeur. La provision a été adaptée sur la base de l'espérance de vie de cette personne.

Position en CHF	Etat au 1.1.2007	Diminution / Augmentation	Etat au 31.12.2007
Provisions pour prévoyance-vieillesse	38 400		
Versement annuel		-9 600	
Accumulation		+19 200	
Provisions pour prévoyance-vieillesse			48 000

15. Fonds avec affectation limitée

Les fonds ayant une affectation bien déterminée et restrictive sont des dons obtenus par des tiers qui déterminent très clairement à quelles conditions cet argent a été remis par des tiers à la Ligue pulmonaire suisse et à quelle fin il doit être utilisé.

Le Fonds Koch-Brunner émane d'un legs et fournit des contributions de soutien dans l'esprit des tâches qu'accomplit la Ligue pulmonaire, à savoir des contributions à des frais dus à une maladie ou à une perte de gain de particuliers et pas encore compensée par un assureur. Le Fonds Tuberculose, quant à lui, découle du contrat conclu avec l'Office fédéral de la santé publique qui a pour objectif de faire édifier et d'assurer la maintenance d'un Centre de compétence Tuberculose.

Pour de plus amples détails, voir le tableau des variations du capital.

16. Capital d'organisation

Le capital d'organisation comprend, outre le capital libre acquis, les fonds libres.

Pour de plus amples détails, voir le tableau des variations du capital.

17. Produits provenant des campagnes de Fundraising

Le produit des campagnes de Fundraising a augmenté de CHF 1 342 546. Les coûts ont augmenté de CHF 275 147.

Position en CHF	2007	2006
Produits provenant du Fundraising	4 947 826	3 605 281
Charges pour le Fundraising (y compris frais de personnel et frais généraux)	-1 616 242	-1 341 095
Produits nets	3 331 584	2 264 188

18. Produits pour prestations fournies

Les produits pour prestations fournies se composent des contributions des pouvoirs publics, d'autres produits provenant de l'exploitation et des contributions dues par les Ligues pulmonaires cantonales.

19. Contributions des pouvoirs publics

Les contributions des pouvoirs publics ont augmenté de CHF 2 432 702. Outre les subventions fédérales versées par l'OFAS pour des prestations servies au cours de l'exercice 2007 (CHF 1 420 000), des ressources ont été dégagées du décompte final de la période du mandat de prestations 2004 à 2006 à raison de CHF 2 160 840 qui a été versé dans des fonds libres d'attributions. Le projet de lutte contre la tuberculose au Bénin a continué à être soutenu et les contributions pour les deux années 2006 (contribution de la DDC) et 2007 (contribution de la DDC et de la LPS) ont été versées.

20. Prestations de services en faveur de tiers

En 2006, les prestations de services en faveur de tiers comprenaient pour l'essentiel les produits provenant du concept de Prévention du tabagisme appelé «Let it be» qui a été mené à bien au milieu de l'année 2006 et qui n'a pas été poursuivi par la Ligue pulmonaire suisse au cours de l'exercice 2007.

21. Sponsoring

En 2007, les sponsors ont versé CHF 43 551 de moins. Ces contributions ont servi à financer la publication de matériel d'information (brochures) et l'enseignement aux asthmatiques.

22. Produits provenant de proches

Cette recette provient des sous-locataires Coopérative LOX et de la Société suisse de pneumologie (SSP). Elle comprend le dédommagement des coûts issus de la communauté de location et des prestations de services administratifs ainsi que le produit de la vente de la licence du logiciel i-care système de gestion de patients de la Ligue pulmonaire à la Coopérative LOX.

23. Contributions ordinaires des Ligues pulmonaires

Les contributions ordinaires des Ligues pulmonaires cantonales servent à couvrir des excédents de charges de la Ligue pulmonaire suisse. En règle générale, les Ligues pulmonaires cantonales reprennent la sous-couverture des frais globale selon une clé de répartition fixée dans le Règlement financier. Le Conseil des délégués avait approuvé le 25 novembre 2004 une contribution de la Ligue pulmonaire d'Appenzell Rhodes intérieures inférieure au montant prévu dans le Règlement financier pour l'exercice passé sous revue. La diminution de cette contribution a eu pour conséquence que les contributions ordinaires, de CHF 2 337 419, n'ont pas permis de compenser totalement la sous-couverture des frais qui s'élevait à CHF 2 342 419.

24. Contributions à affectation déterminée

Ces contributions servent au développement, à la maintenance et au support du logiciel de gestion de patients i-care. Elles sont versées par les 19 Ligues pulmonaires cantonales qui utilisent cette application informatique (CHF 328 893). Par ailleurs, les Ligues pulmonaires cantonales ont versé un montant de CHF 480 000 en faveur de la prévention du tabagisme.

25. Charges directes de projets

Les charges directes de projets comprennent les activités suivantes de la LPS:

Position en CHF	2007	2006
PROSPREH*	187 256	227 310
Enfants et adolescents	162 525	413 019
Séjours bol d'air	226 886	133 557
Cours**	404 208	411 233
Normes comptables dans toutes les Ligues	101 430	73 303
Management de qualité pour l'ensemble des Ligues	174 647	73 201
Logiciel i-care de gestion de patients	335 002	284 587
Centre de compétence Tuberculose	727 117	656 910
Encouragement de la santé / air extérieur	268 801	114 140
Air intérieur	425 554	593 095
Coordination et développement de la thérapie à domicile	538 928	230 772
Information et prévention	1 434 512	1 303 128
Fundraising	1 616 242	1 341 095
Charges en matière de recherche	80 000	125 000
Gestion LOX	76 352	64 557
Gestion et secrétariat de la SSP	116 863	114 456
Total	6 876 323	6 159 363

* Prestations et soutien en vue de promouvoir la réadaptation des personnes handicapées.

** Il s'agit ici de cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des Ligues pulmonaires cantonales.

26. Frais de personnel

Au cours de l'exercice passé sous revue, la Ligue pulmonaire suisse a occupé 33 collaborateurs et collaboratrices (30 en 2006) avec une moyenne globale de 2210 pour cent d'emploi (2110 en 2006). A la fin de l'exercice passé sous revue, la LPS occupait 30 collaborateurs et collaboratrices (en 2006: 27) avec un total de 2240 pour cent de poste (année précédente: 2135).

Les collaborateurs et collaboratrices de la LPS sont assurés auprès de l'Institution de prévoyance Comunitas, la Caisse de pension de l'Association des Communes Suisses, contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. L'assurance déploie ses effets dans le cadre du plan «caisse de rente» de la Caisse de retraite auprès de laquelle salariés et employeurs versent des cotisations définies.

Position en CHF	2007	2006
Surcouverture	0	433 000
Quote-part économique	0	0
Modification par rapport à l'exercice précédent	0	0
Cotisations délimitées sur la période	254 521	265 691
Charges à l'égard de l'institution de prévoyance du personnel	254 521	265 691

La Ligue pulmonaire suisse ne dispose pas de réserves pour les cotisations des employeurs. Aux termes du rapport annuel de Comunitas, le degré de couverture au 31 décembre 2007 est de 109,85% (il était de 112% en 2006).

27. Charges en matière de recherche

Comme pour l'exercice précédent, la Ligue pulmonaire suisse a mis un montant de CHF 80000 à la disposition de la Société suisse de pneumologie (SSP) au titre de soutien aux projets de recherche en pneumologie.

28. Charges administratives

Les charges administratives comprennent la gestion des affaires et la direction de la LPS, les activités associatives, les finances internes, la gestion du personnel, l'informatique interne, la réception y compris le service téléphonique et les travaux administratifs généraux.

Indemnités accordées aux membres du Comité (organisme directeur):

Position en CHF	2007	2006
Indemnités globales	52 667	62 141
Indemnités accordées au président	11 950	12 250

29. Versement de l'excédent de Fundraising

L'excédent de Fundraising est versé aux Ligues pulmonaires cantonales d'après une clé de répartition définie dans le Règlement financier. Le versement aux diverses Ligues intervient à condition qu'elles fassent figurer l'utilisation des fonds récoltés dans leur rapport annuel.

30. Résultat financier

Position en CHF	2007	2006
Produits		
Intérêts sur titres et dépôts à terme	171 536	85 029
Bénéfice de cours	1 629	31
Total	173 165	85 060
Charges		
Frais et émoluments	4 455	4 100
Pertes de cours	4 545	29 951
Total	9 000	34 051
Résultat financier	164 165	51 009

Autres données

Obligations subsidiaires

Il n'existe d'obligations de garantie, de cautionnements à justifier dans les comptes ou la constitution de gage ou de nantissement à l'égard de tiers ni pour l'année passée sous revue ni pour l'exercice 2006.

Autres obligations ne devant pas être portées au bilan

		31.12.2007	31.12.2006
31.12.2007	Baux à loyer	339976	0

Il s'agit ici de baux à loyer dont la durée excède une année.

Evénements après le jour de référence de la clôture du bilan

Aucun événement significatif connu ne s'est produit qui aurait pu influencer les comptes annuels.

Au Conseil des délégués de la
Ligue pulmonaire suisse, Berne

Berne, le 21 avril 2008

Rapport de l'organe de révision

En notre qualité d'organe de révision selon art. 10 des statuts du 27 juin 2003, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau des capitaux propres et annexe) de la Ligue pulmonaire suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007. Selon la Swiss GAAP RPC, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC. En outre, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions de la fondation ZEWO sont remplies.

Ernst & Young SA



Thomas Nösberger
Dr. rer. pol.
(Réviseur responsable)

Lorenz Benninger
Expert-comptable diplômé

Annexe

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau des capitaux propres et annexe)